

Cours – Définir les notions du réemploi des matériaux

1. Introduction :

Dans le contexte actuel de transition écologique, la réduction de l'impact environnemental du secteur du bâtiment devient une priorité. La menuiserie, comme toutes les activités liées à la construction, génère une quantité importante de déchets et consomme de nombreuses ressources naturelles.

Le **réemploi des matériaux** consiste à récupérer des éléments de construction ou d'aménagement déjà utilisés pour leur donner une seconde vie, soit dans leur fonction d'origine, soit en les détournant pour un nouvel usage. Cette démarche participe à la lutte contre le gaspillage, limite l'extraction de ressources naturelles et prolonge la durée de vie des matériaux.

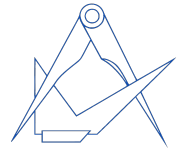
2. Pourquoi réemployer les matériaux ? :

Le réemploi en menuiserie présente plusieurs **avantages** :

- Il **réduit les déchets** générés sur les chantiers ou en atelier.
- Il permet de **valoriser des matériaux anciens**, souvent de bonne qualité, comme certains bois massifs ou essences devenues rares.
- Il s'inscrit dans une **démarche écologique**, en diminuant l'empreinte carbone liée à la production et au transport de matériaux neufs.
- Il peut être **source de créativité** pour les artisans, qui imaginent de nouvelles façons d'utiliser des éléments récupérés.

Cependant, le réemploi présente aussi des **contraintes** :

- Il demande **plus de temps** pour la recherche, la sélection, la préparation et l'adaptation des matériaux.
- Il nécessite **de l'espace de stockage** pour conserver les éléments récupérés en bon état.
- Le **coût global** peut parfois être plus élevé (main-d'œuvre, traitement, transport).
- Il est parfois **difficile de répondre aux attentes précises des clients**, en particulier pour des projets standardisés ou en grande série.



3. Les enjeux du secteur de la construction :

Le secteur de la construction est l'un des plus polluants en Europe :

- En moyenne, on peut compter 850 kg de déchets de construction par an, par habitant, soit bien plus que les déchets ménagers (environ 520 kg).
- Cela représente environ 385 millions de tonnes de déchets de construction et de démolition générés chaque année à l'échelle européenne.



850 kg de déchets
de construction par an,
par habitant

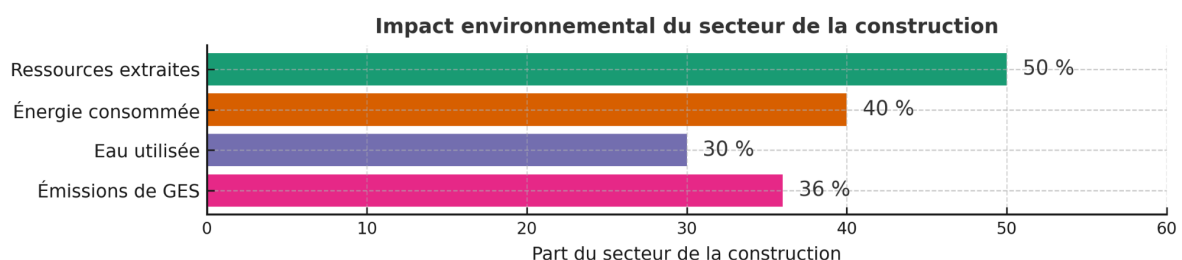
520 kg de déchets
ménagères

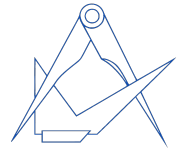
385 millions de tonnes de déchets de construction et de démolition générés chaque année à l'échelle européenne

L'impact du secteur est également important sur les ressources naturelles et l'environnement :

- Il consomme 50 % des ressources extraites (bois, sable, minerais, etc.).
- Il représente 40 % de la consommation énergétique.
- Il utilise 30 % de l'eau disponible.
- Il est responsable de 36 % des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Ces chiffres montrent qu'une réduction de l'impact environnemental du bâtiment est essentielle, et que le réemploi est une des solutions concrètes à développer dans nos métiers.





4. Une conception plus responsables : matériaux raisonnés et construction durable :

Dans une démarche écologique, nous cherchons à utiliser des matériaux raisonnés, c'est-à-dire sélectionnés pour leur faible impact environnemental tout au long de leur cycle de vie (extraction, transformation, transport, utilisation, fin de vie).

Cela s'intègre dans une conception durable, qui vise à construire ou rénover des bâtiments de manière plus respectueuse de l'environnement. Cela passe par :

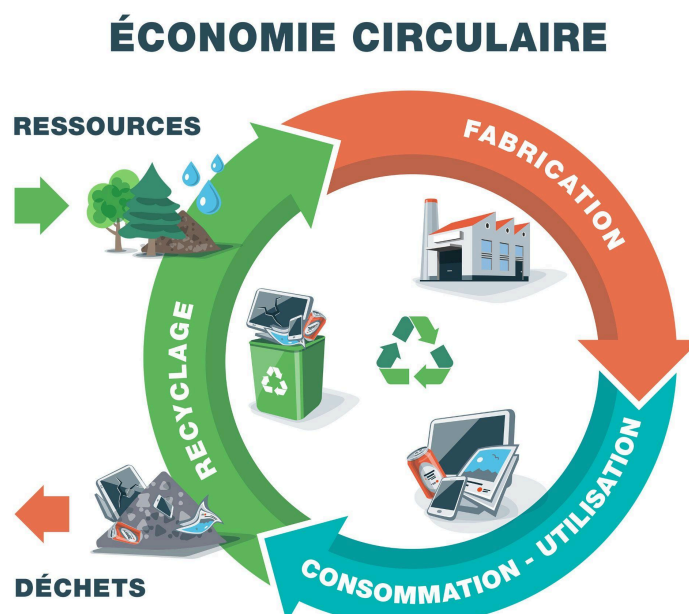
- Des choix de matériaux adaptés (biosourcés, recyclés, locaux),
- Une optimisation des ressources et de la gestion des déchets, **l'économie circulaire**.

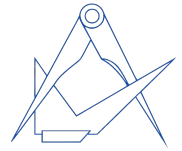
4.1 L'économie circulaire :

L'**économie circulaire** est un modèle de production et de consommation qui vise à **limiter le gaspillage** de ressources, à **prolonger la durée de vie des produits** et à **réduire la production de déchets**. Elle s'oppose au modèle linéaire « extraire – produire – consommer – jeter ».

Dans ce modèle, les matériaux et produits sont **réutilisés autant que possible** : ce qui est un « déchet » pour un acteur devient une **ressource** pour un autre.

Q "Les déchets des uns deviennent la matière première des autres."





4.2 Trois façons de traiter les matériaux (Directive 2008/98/CE) :

La directive européenne définit trois niveaux de traitement pour les matériaux de construction :



4.3 Les matériaux raisonnés :

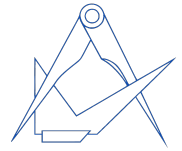
On peut nommer **matériaux raisonnés** les matériaux dont la fabrication, l'utilisation et la fin de vie sont **peu polluants**. Il est souvent d'**origine naturelle (Bio sourcés) ou recyclée**, produit localement, et il présente de bonnes performances en termes de durabilité, de santé et de confort (thermique, acoustique).

Critères de choix des matériaux raisonnés :

- Renouvelable ou issu du recyclage
- Faible consommation d'énergie pour sa fabrication
- Absence de composants nocifs pour la santé
- Performant et durable (résistance à l'humidité, au feu, à l'usure)
- Production local

Exemple :

Panneaux dérivés du bois : Ils sont de plus en plus fabriqués avec **du bois recyclé** (jusqu'à 50 % dans certains cas). Ils sont parfaitement adaptés à l'agencement et à la fabrication de mobilier. Cependant ils comportent beaucoup de colles et liants.



5. Conclusion :

Le réemploi des matériaux en menuiserie n'est pas seulement une contrainte ou une tendance : c'est une réponse concrète aux enjeux environnementaux majeurs de notre époque. Le secteur du bâtiment génère une quantité considérable de déchets et consomme une grande part des ressources naturelles, de l'énergie et de l'eau. Face à ce constat, il est essentiel de faire évoluer nos pratiques.

En tant que futurs professionnels du bois, vous avez un rôle clé à jouer dans cette transition. Apprendre à **identifier les matériaux réemployables**, à **concevoir de manière durable** et à **valoriser les ressources existantes** fait partie intégrante de votre métier. Cela demande de la rigueur, de l'adaptation, mais aussi de la créativité et de l'intelligence de situation.

Adopter une démarche de réemploi, c'est aussi redonner du sens à la matière, prolonger la vie des ouvrages, et inscrire son travail dans une histoire plus longue, plus respectueuse et plus responsable.

Le réemploi, la réutilisation et le recyclage ne sont pas des solutions de second choix : ce sont les bases d'un artisanat moderne, conscient de son impact, et fier de construire autrement.

À vous maintenant d'expérimenter, d'inventer, et de faire évoluer votre pratique dans cette direction.